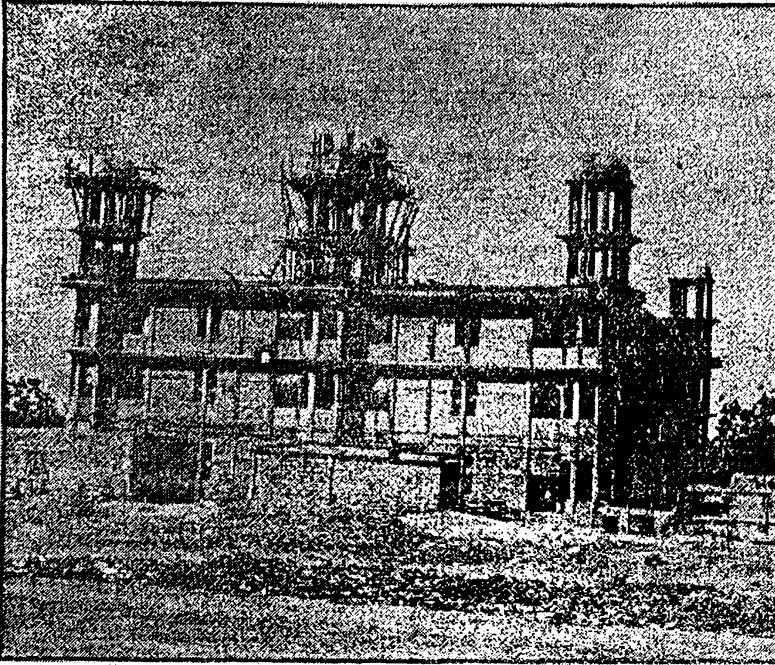


MOUVEMENT SUNNITE

Comment la crise a été résolue

La crise que connaissait le Mouvement sunnite du Burkina a été résolue, il y a peu, grâce à la médiation de bonnes volontés. Pour pérenniser la paix retrouvée les différents protagonistes ont pris des engagements contenus dans un document que nous vous livrons, in extenso.



La grande mosquée sunnite en construction à Ouagadougou

Dossier définitif portant accord sur les dispositions prises pour la résolution de la crise au sein du Mouvement sunnite.

1/ - Décharge des deux responsables : Imam Ouédraogo Sayouba et Semdé Idrissa, Président national des postes d'Imam, de prêcheur et de présidence de bureau au Mouvement sunnite. Ils ne pourront prétendre à aucun de ces postes pour lesquels ils ont été déchargés.

- Interdiction aux deux responsables ci-dessus indiqués de prier dans la Mosquée centrale de Zangouétin pour une période de deux (2) ans.

2/ - Désignation de 8 (huit) Imams : (4) du côté du bureau et (4) du côté de l'Imam qui seront chargés de diriger par équipes de deux personnes (une du côté du bureau et une du côté de l'Imam = une équipe) de façon tournante, les

prières du vendredi dans les mosquées de :

. Secteur 5, mosquée centrale

. Secteur 10, mosquée du vendredi

. Secteur 17; mosquée du vendredi

Précisons que ces 8 Imams seront choisis comme suit : deux anciens membres et deux nouveaux membres de chaque côté.

3/ - Dissolution de la Caisse de prêche islamique (CPI).

4/ - Composition de la structure provisoire chargée de l'expédition des affaires courantes en lieu et place du bureau régional de Ouagadougou.

- 10 membres du côté du bureau

- 10 membres du côté de l'Imam.

A noter que les dix (10) membres de chaque côté qui

(Suite page 4)

LISTE DES 20 MEMBRES DE LA COMMISSION CHARGÉE DE L'EXPLOITATION DES AFFAIRES COURANTES EN REMPLACEMENT DU BUREAU REGIONAL DE OUAGADOUGOU.

NOMS ET PRENOMS		SIGNATURE pour ACCORD
ZABSONRE	Oumar	
OUEDRAOGO	Salif	
KAFANDO	Ismaël	
TIENDREBEOGO	Salif	
SAWADOGO	Mahamoudou	
NANA	Saïdou	
TAPSOBA	Halidou	
SAWADOGO	Souleimane	
KENORE	Hamed	
OUEDRAOGO	Saada	
EL HADJ PITROIPA	Ousmane	
EL HADJ NIKIEMA	Adama	
EL HADJ PARE	Aly	
EL HADJ BARRO	BEN Sekou	
EL HADJ KABORE	Ibrahim	
EL HADJ NAKOULMA	Sidiki	
EL HADJ TINDANO	Ibrahim	
EL HADJ ILBOUDO	Abdoul Moumouni	
OUEDRAOGO	Abdoul Harid Harid	
KOURAOGO	Lassane	

LISTE DES ONZE PERSONNES DELEGUEES DU COTE DE L'EX PRESIDENT CONFIRMANT LEUR ACCORD POUR METTRE FIN A LA CRISE

NOMS ET PRENOMS		SIGNATURE pour ACCORD
SEMDE	Idrissa	
OUEDRAOGO	Aboubacar	
KANAZOE	Yousouf	
TRAORE	Abdrmane	
OUEDRAOGO	Salif	
KAFANDO	Ismaël	
COMPAORE	Aboubacar	
TAPSOBA	Abdallah	
SANFO	Abdallah	
ZOUNGRANA	Moussa	
ZONGO	Mahamadi	

MOUVEMENT SUNNITE

(Suite de la page 3)

LISTE DES ONZE PERSONNES
DELEGUEES DU COTE DE L'EX IMAM, CONFIRMANT
LEUR ACCORD POUR METTRE FIN A LA CRISE

NOMS ET PRENOMS	SIGNATURE POUR ACCORD
El Hadj OUEDRAOGO Sayouba	
El Hadj BAGYAN Mahamoudou	
El Hadj ZONGO Abdoul Mounouni	
El Hadj KONDA Mohamadi	
El Hadj OUEDRAOGO Boubacar	
El Hadj KIEMDE Abdoul Rasmane	
El Hadj NIKIEMA Mahaman	
El Hadj KAFANDO Mohamadi	
El Hadj KORGHOU Abdoul Rasmane	
El Hadj OUEDRAOGO Abdoul Hamid	
El Hadj NIKIEMA Issaka	
El Hadj PARE Tidiane	

seront choisis ne doivent pas être des anciens membres des bureaux du Mouvement sunnite ou de la Caisse de prêche islamique.

L'expédition des affaires courantes est pour un délai de deux ans. A l'issue de ce délai, l'on procédera par élection au renouvellement du bureau régional de Ouagadougou.

5/- L'organisation dans les autres mosquées demeure telle comme avant le conflit sans aucun changement.

6/- L'ouverture d'un lieu

ou d'une nouvelle mosquée de vendredi autre que les trois mosquées de vendredi existantes ; mentionnées au point (2), doit être soumise à la structure qui statuera.

7/- Prendre des dispositions permettant de garantir une bonne application des mesures arrêtées.

PJ

- Liste des membres de la commission remplaçant le bureau régional de Ouagadougou

- Liste des (8) Imams choisis

- Liste des (2) groupes de deux délégations:

a) du côté Imam (11 personnes) (Voir tableau 3)

b) du côté du bureau (11 personnes) (Voir tableau 2)

e) du côté partie civile médiateur

Ampliations : Président du Faso
Premier ministre
Ministère de l'Administration territoriale
Direction générale de la police nationale (DG, DGA)

Liste des 20 membres de la Commission chargée de

Signature

El adj OUEDRAOGO
Sayouba

Signature

El adj KIEMDE Idrissa

Avenant portant publication des accords sur la résolution de la crise au sein du Mouvement sunnite

Par devant les médiateurs du Mouvement sunnite, Messieurs Kanazoé Oumarou, Diallo Abdoulaye, Ouattara Seydou,

1°) Le Mouvement sunnite décide de la publication de l'accord signé, portant résolution de la crise au sein de leur mouvement, la liste des huit (8) Imams choisis et la liste des vingt membres de la commission provisoire.

2°) La liste des huit Imams choisis pour diriger la prière dans les trois mosquées de vendredi, et la liste des vingt membres de la commission provisoire restent inchangée quel que soit le motif ou la raison avancée.

3°) Que les membres du mouvement s'engagent à respecter l'accord signé dans son intégralité y compris celui de l'avenant.

l'exploitation des affaires courantes en remplacement du Bureau régional de Ouagadougou

(Voir tableau 1)

Nous soussignés, El Hadj Ouédraogo Sayouba, ancien Imam et El Hadj Semdé Idrissa, ex-président du Mouvement sunnite, prenons l'engagement de respecter la décharge des postes de responsabilité qui nous avaient été confiés par ledit mouvement et toutes dispositions prises pour la résolution de cette crise.

Ainsi, nous souhaitons la réouverture des mosquées et la levée de la suspension qui frap-pait le mouvement. □

4°) En cas de différend ou de litige, le collectif de la commission provisoire à Ouagadougou reste la seule structure officielle pour entamer toute négociation avec les médiateurs qui en statueront avec le bureau national.

Fait à Ouagadougou, le 05 mai 1996

Lue et approuvée :

La commission provisoire (les 2 Coordinateurs)

El Hadj Kénoré Ahmed
El Hadj Pitroipa Ousmane

Les représentants du bureau national

El Hadj Ouédraogo Abdoulaye (président)
El Hadj Kaboré Issaka (Secrétaire général)